

L'INFO RELAIS

RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES DU CANTON DE QUINGEY

N°41 septembre-octobre 2012



Hérisson tout hérissé
montre moi ton petit nez
hérisson tout hérissé
n'a pas voulu le montrer.
A roulé sa boule
roule, roule, roule
m'a fermé la porte au nez !
hérisson tout hérissé

Dans ce numéro :

Info statut :

Augmentation du SMIC
Indemnité de rupture
Indemnité d'entretien
Analyse de la pratique

Calendrier des itinérances:

Accueil ludique

Il était une fois un accueil :

« prendre le temps »

Recette et bricolage:

Le hérisson recette et bricolage

Bonjour,
C'est avec plaisir que je vous retrouve, après cette petite pause estivale .
Pour le Relais aussi c'est la rentrée avec la reprise des temps d'activités et d'éveil.
Voici le fil conducteur de cette année: Jeux de doigts, comptines et formulettes,
avec des marionnettes ou des instruments, nous découvrirons tous les ingrédients
pour des moments enchantés avec les enfants. Support de communication, d'échan-
ges et de partages, toutes ces chansonnettes seront répertoriées par Loren
(stagiaire EJE). Vous trouverez dans ce journal un article pour vous expliquer le
choix de ce projet. A cette occasion, nous aurons aussi le plaisir de retrouver
Coccinote lors des temps ludiques du mardi matin.
Cette année, rentrée rime aussi avec nouveauté et quelques changements
auront lieu d'ici novembre. Le bureau du relais déménagera sûrement fin
octobre dans les locaux de la mairie de Quingey pour laisser la place à de gros
travaux à la salle polyvalente . Le numéro et l'adresse mail du relais ne
changeront pas, je vous donnerai plus d' indications dans le prochain journal.
Et pour commencer à prendre le bon tempo, notre rubrique « il était une fois un
accueil ... » vous propose un thème tout en douceur: **prendre le temps !**
Prendre le temps, d'écouter, de se regarder, de se parler, d'observer, mais aussi
prendre le temps de chanter, et de rigoler bien sûr !!!
Ah que j'aime ce programme, il est reposant et c'est ainsi que je vous souhaite de
reprendre vos activités.
Bonne rentrée à tous et à toutes.
Anne COMBY

Le relais sera fermé:
le jeudi 11 octobre
et vendredi 12 octobre

Ah bon !?





Depuis de nombreux mois, la Direction Générale du Travail considérait que l'indemnité légale de licenciement prévue dans le code du travail (soit 1/5 ème du salaire brut/ année d'ancienneté) était applicable aux assistants maternels si elle s'avérait plus favorable à ces derniers que l'indemnité prévue par la Convention Collective (art 18.f)

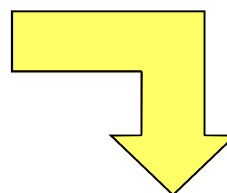
Par un arrêt du 31 mai 2012 *, la Cour de Cassation a mis un terme à plusieurs mois de questionnements et controverse autour de cette indemnité. En effet, cet arrêté confirme la position constante de la jurisprudence : les dispositions du code du travail sur la rupture de contrat de travail ne sont pas applicables aux assistants maternels employés par des particuliers.

Il est donc clair désormais, que sauf disposition plus favorable au salarié prévue exclusivement dans le contrat de travail, qu'en cas de rupture de celui-ci sur l'initiative du parent employeur, seule s'applique l'indemnité de rupture énoncée par la Convention Collective : « En cas de rupture de contrat, par retrait de l'enfant, à l'initiative de l'employeur, celui-ci verse, sauf en cas de faute grave, une indemnité de rupture au salarié ayant au moins 1 an d'ancienneté avec lui.

Cette indemnité est égale à 1/120 ème du total des salaires nets perçus pendant la durée du contrat ».

* Cour de Cassation, Chambre sociale, 31 mai 2012, pourvoi n°10-24.497

Augmentation au 1er juillet 2012



SMIC au 1er juillet 2012 + 2%, soit 9.40 € brut.

Conséquences au 1er juillet 2012 pour les assistants maternels rémunérés sur la base minimum légale.

Salaire horaire brut minimum = 0.281 x smic brut (décret n° 2006-627 du 205/2006)

Brut minimum : 2.65 €

Soit net minimum : 2.05 €

Attention : La revalorisation du montant du SMIC n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistante maternelle.

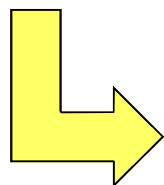
Sauf si celle-ci est rémunérée au minimum légal ou si cela a été convenu dans son contrat de travail.

L'assistante maternelle ne peut être rémunérée en dessous du minimum légal prévu par le code du travail.

Indemnité d'entretien

Le taux du minimum garanti qui entre dans la détermination du montant minimal des indemnités d'entretien des assistantes maternelles augmente aussi .

- L'indemnité d'entretien due pour 9h d'accueil de l'enfant est désormais de **2,97€** soit 0.33 €/h
- Pour une journée d'accueil inférieure ou égale à 8h (Convention collective) **2.65 €**



FORMATION
prochainement

ASSISTANTES MATERNELLES

Analyse de la pratique: pour porter un autre regard sur sa vie professionnelle

Un groupe d'analyse de la pratique professionnelle permet **de réfléchir et d'analyser** son vécu professionnel. Il est alors possible de s'interroger sur sa profession (son cadre, son statut, son identité, ses bonnes pratiques, les compétences requises...) Vouloir analyser sa pratique professionnelle, **c'est choisir de porter un certain regard sur la vie : un second regard** qui favorise la prise de recul, permet un cheminement professionnel et parfois personnel, offre de nouvelles possibilités d'action et apporte des réponses à des problématiques particulières.

Toutes les assistantes maternelles intéressées pour participer à une formation analyse de la pratique peuvent se pré inscrire dès maintenant au relais par téléphone au 03 81 63 72 05 ou relais.quingey@famillesrurales.org

La première formation aura lieu en novembre ou décembre (date non fixée à ce jour)



LES ACCUEILS LUDIQUES

CALENDRIER DES ITINERANCES

Régulièrement le relais organise un accueil ludique dans les communes d'itinérance de votre canton. Ces rencontres sont conviviales et permettent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent de jouer et de s'intégrer dans un petit groupe grâce à votre présence.

C'est un moment de rencontre et de jeux. Pas d'inscription nécessaire.

Alors, n'hésitez plus, venez nous retrouver !

Les itinérances sont divisées en deux temps distincts:

-de 9h à 9h45mn, je vous reçois individuellement pour répondre à vos questions.

-de 10h à 11h30mn, je vous reçois en groupe pour proposer aux enfants un atelier d'éveil

Animation 2012

TEMPS
D'INFORMATION
INDIVIDUEL
9H A 9H 45MN

ACCUEIL
LUDIQUE
10H A 11H30MN



LIESLE
Salle St Etienne

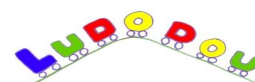
MARDI 04 SEPTEMBRE

QUINGEY
Salle des fêtes

MARDI 11 SEPTEMBRE

EPEUGNEY
Salle de la Sorbonne

MARDI 18 SEPTEMBRE



CHAY
Salle des fêtes

MARDI 25 SEPTEMBRE



RUREY
Salle des fêtes

MARDI 02 OCTOBRE



MYON
Salle de Convivialité

MARDI 09 OCTOBRE

POINVILLERS
Salle des fêtes

MARDI 16 OCTOBRE



MONTROND LE
CHÂTEAU
Salle des fêtes

MARDI 23 OCTOBRE



ARC ET SENANS

MARDI 13 NOVEMBRE



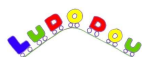
**N'oubliez pas d'apporter les chaussons
des enfants et des adultes!**

La ludothèque sans le relais passe aussi

* À ARC ET SENANS le MARDI 25 SEPTEMBRE
à Salle des fêtes de 8h30 à 11h30

A CHOUZELOT le JEUDI 11 OCTOBRE
à salle de la Mairie de 8h30 à 11h30

• À CHENECEY le JEUDI 25 OCTOBRE
à Salle des fêtes de 8h30 à 11h30





projet comptines

Dans le cadre de ma formation d'éducatrice de jeunes enfants, je dois mettre en place un « projet d'action à finalité éducative ». Comme je réalise un stage en parallèle à la micro crèche ainsi qu'au relais d'assistantes maternelles de Quingey, j'ai choisi de porter ce projet sur ces deux structures.

Le thème de mon projet ?

Les comptines

C'est quoi une comptine ?

Une formulette, poème simple, récit ou chanté, souvent accompagné d'une mélodie afin d'amuser et d'éduquer les jeunes enfants.

Pourquoi les comptines ?

Les comptines sont un moyen de communication pour les enfants qui n'ont encore pas la parole. Le rythme constitue pour le bébé un premier outil pour découvrir le monde.

Elles créent des moments de partage entre l'adulte et les enfants qui traduisent le plaisir d'être ensemble.

Les comptines ont aussi un rôle socialisant et pédagogique. Elles facilitent l'intégration à un groupe et contribuent à la découverte de soi.

Dans les comptines, la gestuelle est une source d'information pour l'enfant qui va lui permettre d'assimiler puis d'imiter les gestes qu'il voit.

Comment va se dérouler le projet ?

Les enfants vont faire connaissance avec une petite « mascotte », qui aura le ventre rempli de petites comptines... et cela, dès la rentrée !

Des activités bricolages, autour des comptines seront proposées aux enfants, afin que ceux-ci puissent réaliser un répertoire de comptines.

Pour terminer, un CD, sera peut-être l'aboutissement de ce projet comptines...

Quand ?

Au relais : lors des temps collectifs du mardi matin.

A la micro crèche : lors des temps calme de la journée et pendant des moments d'activités.

Dans quel but ?

Échanger des comptines avec deux structures

Découvrir de nouvelles comptines

Comprendre l'importance des comptines

Permettre aux parents et aux assistantes maternelles de rechanter avec les enfants, les comptines qu'ils demandent.

Permettre à tous, de connaître les chansons de la micro crèche et du relais, qui pourront être chantées lors des temps festifs organisés en partenariat avec les deux structures (fête de fin d'année...).

Que pouvez-vous apporter dans ce projet ?

Couturiers, bricoleurs, créateurs, avec de la feutrine, des tissus, de la laine.. Vos talents peuvent nous être utiles, en participant à la création de jolies petites marionnettes à doigt.



A bientôt ! Loren



Il était une fois un accueil ...

Prendre le temps

Maryline, assistante maternelle, exerce sa profession depuis quelques années déjà. Cela n'a pas toujours été évident de prendre ses marques pour organiser ses journées tout en prenant en compte les besoins de chaque enfant. Accueillir Thomas à 8h10 ; préparer tous les enfants pour le départ, 10 minutes plus tard, pour l'école ; revenir de l'école et se poser quelques minutes pour jouer ensemble avant qu'Eléonore n'ait besoin d'une petite sieste ; organiser le repas tout en veillant sur les enfants... Et cela ne représente que le début d'une journée très rythmée et qu'une infime partie de toutes les tâches à accomplir !

Il existe aussi des jours où il faut revoir tous les plans prévus ! Participer à l'animation du relais ce matin ? Et non, Adèle n'est pas arrivée très en forme ce matin et elle ne pourrait pas profiter pleinement de ce moment ! Tant pis, ce sera pour la prochaine fois.

Malgré tous les passages obligés qui jalonnent la journée, Maryline affectionne tout particulièrement les moments d'échanges avec les enfants. Cela peut-être un moment de jeu, une histoire racontée, le temps du repas... C'est alors qu'elle met en vigilance orange tous ses récepteurs : vision, ouïe, toucher... Toutes les informations collectées lui permettent d'affiner sa connaissance de chaque enfant : ses besoins, son état, son développement... Cela lui donne des clefs de compréhension de l'enfant et des supports d'échange avec ses parents. Ces temps-là sont précieux pour Maryline car ils représentent des « bulles » de plaisir à être simplement ensemble, à profiter de la rencontre, sans pression.

En effet, notre mode de vie nous pousse à faire, à anticiper, à aller plus vite... Même le domaine de l'enfance est contaminé ! (Par exemple, de nouveaux jouets, tous censés être plus éducatifs les uns que les autres, sont régulièrement lancés dans le commerce). Il faut apprendre, être dans la norme, voire au-delà. Un mot d'ordre : « dépêche-toi » (de grandir, d'aller plus vite...). On peut comprendre que la vie stressante de l'adulte produise des effets chez l'enfant. De plus, en tant que parents, il n'est pas non plus facile d'échapper au système des comparaisons. « Léo qui a 11 mois marche déjà et pas mon petit Jules. » « Helena qui a 22 mois ne porte plus de couches, alors que mon enfant qui a 6 mois de plus refuse le pot ! ». Ces connexions peuvent servir à se repérer et à se rassurer d'une façon générale mais il ne faut pas perdre de vue que chaque enfant a son propre rythme.

Maryline en est tout à fait consciente. Alors, quand elle sent les angoisses monter chez des parents quant au développement de leur enfant, elle écoute leurs interrogations et tente de les tranquilliser. C'est dans ces cas-là que la fine perception qu'elle a de leur enfant et de l'enfance lui permet de poser des repères.

Elle met un point d'orgue à parler positivement de leur enfant en pointant sa singularité : « Vous vous inquiétez car Thomas ne parle qu'avec quelques mots ? J'ai remarqué qu'il les utilisait néanmoins de façon très adaptée. De plus, il reste très attentif à ce qui se passe autour de lui, observe les copains plus grands et essaye ensuite de faire la même chose, une fois qu'il est sûr de lui ! ». Par ses remarques, elle souhaite apporter un petit plus à la connaissance qu'ont les parents de leur enfant. Cela ne peut que renforcer le regard qu'ils lui portent et par conséquent faire grandir l'estime de soi de leur enfant.

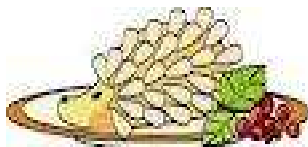
Maryline s'est faite sien cet adage : « STOP ! Prenons le temps de profiter de cette courte période qu'est la petite enfance pour savourer le moment présent avec l'enfant, et ainsi lui laisser le temps de grandir à son rythme ».

Mais, au fait, il y a un rythme ou plusieurs ?

Recette du hérisson

Ingrédients :

- Poires
- 100g d'amandes effilées
- 1 sachet de bonbons



1. Lave les poires puis épluche-les.
2. Coupe-les en deux et enlève les pépins.
3. Fais cuire les poires dans ½ litre d'eau sucrée pendant 20 à 30 minutes (la durée de cuisson varie selon la variété des poires et leur degré de maturation).
4. Fais fondre le chocolat avec 5 cl d'eau (soit 5 cuillères à soupe), en veillant à remuer régulièrement.
5. Trempe les poires cuites dans le chocolat (jette le surplus, si tu le consommes tu risques d'avoir mal au ventre).
6. Dispose proprement les poires recouvertes de chocolat sur les assiettes.
7. faire dorer les amandes dans la poêle, puis les piquer sur le dos des poires,
8. puis ajoute les bonbons pour figurer les yeux.
9. *(Vous pouvez aussi utiliser des poires au sirop vendu en boîte en supermarché)*



Chanson pour les plus petits

Le hérisson

Qui est-ce qui pique, pique, pique
Qui est-ce qui pique quand on le prend ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !
Qu'est-ce qui trotte, trotte, trotte
Dans les allées du jardin ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !
Qui est-ce qui croque, croque, croque
Les insectes et les vers blancs ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !
Qui est-ce qui lape à petits bruits
L'eau que je mets pour lui ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !
Qui est-ce qui s'roule, se met en boule
Sous les feuilles du groseillier ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !
Qui est-ce qui se cache ou bien s'endort
Quand il fait bien froid dehors ?
C'est mon hérisson mesdames, c'est mon hérisson !

Bricolage pour les plus grands



Apport du bricolage

- préparer un cadeau
- Apprendre à plier
- Développer sa créativité
- Développer la coordination fine
- Réaliser un travail soigné
- Apprendre à recycler des objets usuels

Cet hérisson est facile à réaliser, il suffit de plier les pages d'un livre poche.

fournitures

- Un livre poche pas trop épais
- 1 feuille de papier
- De la colle
- Des ciseaux



COMMANDES

l'agenda des nounous

sera disponible
uniquement sur commande
En téléphonant au relais
avant le 15 octobre 2012



- Ouvrir le livre à la première page, plier le bas de la page en amenant le coin et le bord du bas de la feuille le long du pli central du livre
 - Puis plier en deux la page en ajustant bien le bord le long du pli central du livre
 - Plier ainsi de suite toutes les pages du livre
 - Tracer le contour du hérisson sur la couverture du livre. Découper puis encoller le dessous du hérisson.
 - Poser une feuille de papier sur le dessous encollé du hérisson (ou 2 pages de livre) Couper le papier qui dépasse du hérisson
 - Découper 2 yeux dans du papier (taille d'une pièce de 5 centimes par exemple), dessiner les pupilles ou coller 2 petits ronds découpés dans du papier noir à l'aide d'une perforatrice.
 - Coller les yeux au dessus du nez
- Il ne reste plus qu'à le poser sur le bureau et y glisser courrier, petits mots ou photos



Relais
Familles Assistantes Maternelles
du canton de Quingey

Place de l'Église
25440 Quingey
Tél./Fax : 03 81 63 72 05
mail: relais.quingey@famillesrurales.org

| JOURS | HORAIRES | PERMANENCES |
|----------|----------------------------------|---|
| mardi | De 9h à 9h45 De 16h à 19h | En itinérance dans les villages , sur rendez-vous et uniquement en période scolaire Au relais: téléphone ou visite |
| mercredi | De 9h à 12h | Au relais sur rendez-vous |
| jeudi | De 13h à 16h | Au relais par téléphone |
| vendredi | De 9h à 12h | Au relais: téléphone ou visite |

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

PETITE FEUILLE

Petite feuille verte bouge dans
l'arbre,
Petite feuille jaune vole dans
l'air,
Petite feuille orange dort dans
l'herbe
Chut ! Voici l'AUTOMNE.



Le journal « L'info relais » est un bimestriel gratuit disponible au relais et dans les mairies.

Directrice de la publication : Carlos ARANDA
Responsable de la rédaction :
Anne COMBY
Imprimé par Campus Copie
25000 Besançon
Dépôt légal : septembre 2004
ISSN : 1769-0218



Familles Rurales Fédération du Doubs
Maison de la Famille
12 rue de la Famille
25000 BESANÇON
Président: Carlos ARANDA

Le Relais Familles Assistantes Maternelles du Canton de Quingey est géré par un groupe de pilotage composé de parents, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération Départementale du Doubs. Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Général du Doubs et de la Communauté de Communes du Canton de Quingey. Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Général (DIFS).



L'Info Relais, sept-oct 2012, n°41

Comment recevoir L'INFO RELAIS à votre domicile

par mail: envoyer votre demande à relais.quingey@famillesrurales.org

Pour les PARENTS EMPLOYEURS

Envoyer vos noms et adresse à

Relais Familles Assistantes Maternelles,

Place de l'Église, 25440 QUINGEY

accompagné d'un chèque de 5 € (frais d'envoi annuel) à l'ordre de

« Familles Rurales Fédération du Doubs »



votre journal l'info relais est également consultable sur le site Internet du canton de Quingey pour le consulter, suivre la démarche suivante:

- 1) www.canton-quingey.fr
- 2) Vivre
- 3) Petite enfance